



# Prévenir les Troubles Musculosquelettiques (TMS) et les Troubles Psychosociaux (TPS) dans le cadre d'une pluridisciplinarité élargie en MSA

Auteurs : Véronique Barbat, Kodja Yetongnon, Adeline Delavallade, Mathias Tourne, Arnaud Désarménien

## Le contexte

Prévenir les TMS et les TPS dans les entreprises par une démarche de prévention primaire et par une approche systémique est l'une des préoccupations centrales de la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Cette doctrine a été coconstruite par des référents TMS/TPS du réseau et de la Direction santé sécurité au travail de la MSA. La co-construction a permis de tenir compte des besoins spécifiques du monde agricole, de l'expertise et de l'expérience des équipes de terrain.

## 3 objectifs

- Transformer :
- Les situations de travail
  - Les représentations des acteurs des entreprises
  - Les pratiques des acteurs du réseau SSTA MSA



## LA DOCTRINE TMS/TPS

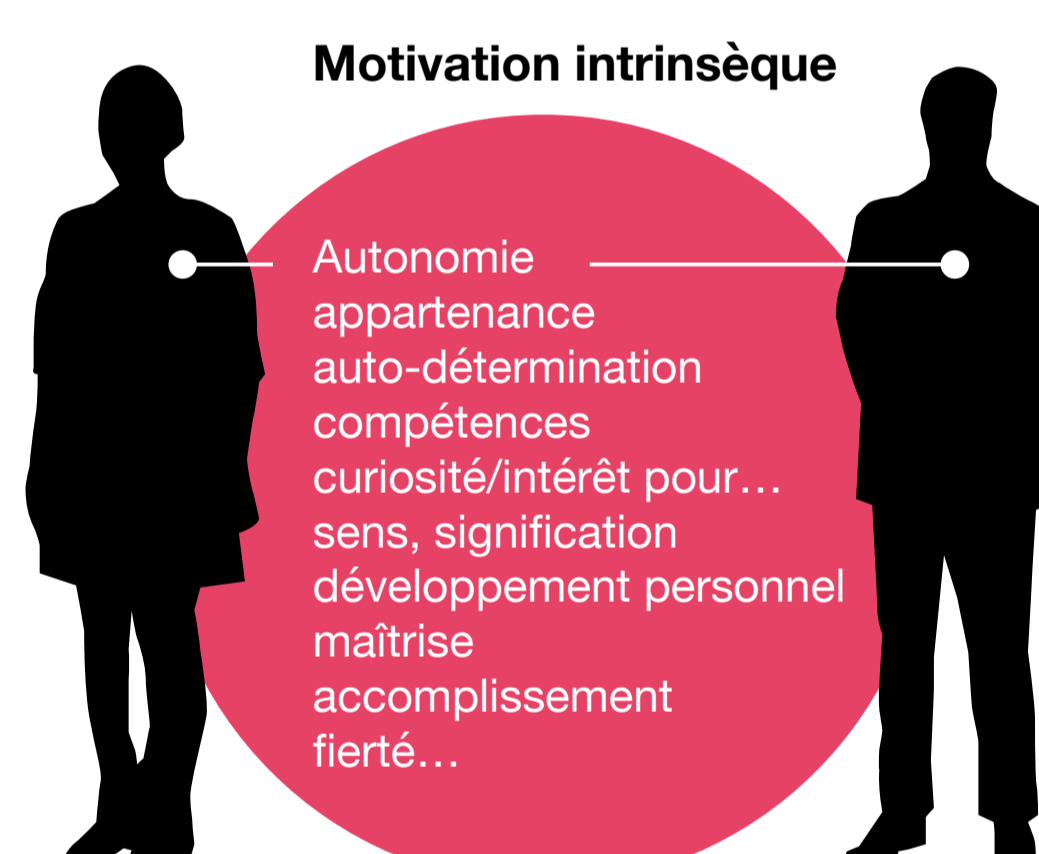
TMS et TPS partagent les mêmes déterminants\* dans les situations de travail, aborder conjointement leur prévention transforme les pratiques des équipes pluridisciplinaires des services de santé et sécurité au travail en agriculture (SSTA), composées de médecins du travail, d'infirmiers en santé au travail et de conseillers en prévention.

### REPÉRER ET PRIORISER

Mettre en commun et analyser plusieurs types d'indicateurs complémentaires, relevés par les différents métiers des services SSTA, afin de hiérarchiser les actions.

### MOBILISER

Identifier les éléments de **motivation intrinsèque** des acteurs de la SSTA et de l'entreprise afin qu'ils s'impliquent durablement dans la démarche de prévention.



### INVESTIGUER

Enquêter, observer, pour comprendre **les réalités du travail**.

### MAÎTRISER

Cette phase s'inscrit dans la durée. L'objectif est de **transformer les situations de travail** et de rendre à l'entreprise sa capacité à **prévenir les TMS/TPS en autonomie**.

### ÉVALUER

S'assurer d'une **transformation durable de l'activité** et de l'intégration des compétences nécessaires à l'autonomie des entreprises.

Niveau d'implication (en temps passé)

CP	MT	IDEST	ENTREPRISE (dirigeants et salariés)
+++	+++	+++	+
+++	+++	+++	+
+++	+	+	+
++	+	+	++
+	+	+	+++

Cette approche qui implique la coopération des différents acteurs de la SSTA et de l'entreprise, centrée sur le travail, a donc pour but de transformer les situations de travail et d'agir en prévention primaire. L'ordre des étapes de cette démarche n'est pas figé.

\* La différence entre facteurs de risques et déterminants :  
exemple pour un travail à la chaîne : un facteur de risque de TMS va être la répétitivité des gestes dont le déterminant est la cadence de production.